



MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, session 2024**

**Le Secrétaire général,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, au titre de l'année 2024 :

Monsieur DENAND Xavier, ingénieur de recherche, président, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris.

Madame GONDRE Charlotte, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Madame BEN FREDJ Sarra, ingénieure de recherche, experte, Rectorat de l'académie de Paris, Paris.

Monsieur BENYAHIA Badr, ingénieur d'études hors classe, Rectorat de l'académie de Créteil, Créteil.

Madame CHITOUR Amina, ingénieure de recherche hors classe, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Monsieur AUDEBRAND-MAURICE Richard, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, suppléant, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Monsieur PAYEN Jérôme, attaché principal d'administration, suppléant, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

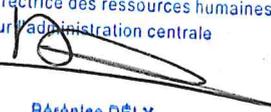
Madame VEILLEUX Gayané., ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris , le

19 SEP. 2024

Pour la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse  
Pour la ministre des sports et des jeux olympiques et paralympiques  
Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
La sous-directrice des ressources humaines  
pour l'administration centrale



Bérénice DÉLY